

## **16. RAPPORT DES COMITÉS**

À titre informatif, les conseillers résument les différents comités auxquels ils ont assisté durant le mois de janvier.

# MEMO

**Date :** 2025-02-01

**Destinataires :** Membres du Conseil de Saint-Pie

**Expéditrice :** Geneviève Hébert, déléguée à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

**Objet :** Résumé de la rencontre de la RIAM du 22 janvier 2025

## Période d'information à l'intention des membres de la RIAM

- Retour sur les questions du mois dernier concernant la consigne/Consignation
  - Pour l'instant, aucune succursale à St-Hyacinthe. Des rumeurs veulent qu'une succursale ouvrirait ses portes en mars 2025...rien d'officiel actuellement.
  - Dans l'éventualité qu'une succursale ouvrirait à St-Hyacinthe, les citoyens de partout pourront y aller. Tradition de St-pie et les dépanneurs pourront, s'ils le souhaitent, continuer de récupérer les consignes et recevoir les subventions, mais ne seront plus tenus de le faire.
  
- Gros changements dans nos bacs de recyclage :
  - Ce ne sont plus des matières "recyclées", mais bien "récupérées" : **Tout emballage, contenant ou imprimé** (même s'il ne se recycle pas) va dans le bac bleu (ou vert). Le message est plus simple à comprendre pour la population et le coût de l'enfouissement des matières non recyclables sera facturé au producteur.
  - Mot d'ordre : **Emballage, contenant ou imprimé?** Si oui à un des trois --- ça va dans le bac bleu
  - Important : **dans le doute, on le met dans le bac bleu**. Ex. : même s'il ne s'agit pas de matière visée (rouleau de papier de toilette) ils seront recyclés, si ça se recycle.
  - On met les matières récupérées (et pas nécessairement recyclées) dans le bac bleu afin de permettre à EEQ de refiler la facture de l'enfouissement aux producteurs en prenant conscience des qtés à refacturer aux producteurs de déchets.
  - Si nous souhaitons des présentations dans nos municipalité et nos écoles, la RIAM peut nous aider.

## Bacs roulants

1 seul fournisseur pour l'achat des bacs. Les roues seront maintenant en plastique.

Bac brun 102.80\$/bac

Bacs gris 102.40\$/bac

## Relocalisation de l'écocentre

Des discussions ont eu lieu avec la Ville de St-Hyacinthe et des représentants du ministère et des consultants. Le sujet ou la question : la capacité portante du sol pour supporter le poids des conteneurs de l'écocentre. Le ministère doit étudier la question.